

Accords 2x8 + nuit et Samedi-Dimanche

Suite à la réunion de vendredi 07 juillet entre une partie des salariés du labo R&F et les organisations syndicales, il en est ressorti différents points que les équipes du laboratoire défendent et qui ont été abordés :

- **Augmentation de l'effectif pour absorber la charge de travail actuelle et permettre une rotation du personnel de nuit avec une fréquence plus élevée (avec prise en compte du personnel ne souhaitant plus faire de nuit),**
- **Revalorisation de la prime de nuit, avec un passage de 125 Euros mensuel à 250 Euros (il a été suggéré une possibilité d'une prime à la semaine au lieu du forfait),**
- **Passage de nuit au volontariat pour tous les types de contrats de travail,**
- **Flexibilité sur le passage de nuit en fonction du planning, de la charge de travail ou de l'état de la machine,**
- **Etre suivi par la Médecine du travail lorsque les périodes de travail de nuit sont supérieures à plusieurs mois.**

La **CFE-CGC** tient à remercier tout d'abord les salariés des laboratoires pour avoir organisé cette réunion très instructive et qui aura, je l'espère, permis aux salariés d'avoir une vision plus claire de la négociation de cet accord.

La **CFE-CGC** s'associe pleinement à vos demandes, seul le point n°1 semble plus difficile à obtenir au-delà des 2 embauches des techniciens de l'équipe volante, mais qui ne tente rien n'a rien.

La **CFE-CGC** portera vos revendications à la direction de Vélizy.

La **CFE-CGC** tient à éclaircir un point : si l'accord n'est pas applicable avec notre signature seule, c'est qu'il faut avoir 50% de représentativité pour ce genre d'accord (la CFE-CGC a obtenu 45,5% aux dernières élections).

*La **CFE-CGC** est effectivement un syndicat catégoriel 2ème et 3ème Collège... La **CFE-CGC** représente **les techniciens, les agents de maîtrise, les ingénieurs et les cadres...** donc tout à fait le périmètre de l'accord.*

Vous pouvez compter sur notre soutien pour défendre vos demandes face à la direction ainsi que d'essayer de convaincre une autre organisation syndicale de signer avec nous une fois le maximum de vos revendications obtenu.